

## Objectif

Les bourses de recherche visent à souligner le rôle des femmes dans la recherche de solutions scientifiques à des problèmes auxquels fait face l'humanité au XXI<sup>e</sup> siècle. Le programme offre un soutien à d'importants projets de recherche menés par des chercheuses canadiennes de niveau postdoctoral.

Un complément d'information sur le programme de bourses d'excellence pour les femmes et la science aux échelles nationale et internationale se trouve au <https://www.forwomeninscience.com/>.

## Nombre et valeur des bourses d'études/Durée du financement

Jusqu'à deux (2) bourses de recherche postdoctorales seront offertes. Chaque bourse de recherche a une valeur de 20 000 \$ CA et est valide pour une année (du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024).

Les bourses de recherche ne peuvent être reportées à des années ultérieures.

## Admissibilité

Pour être admissible, une candidate doit :

- être citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada à compter de la date limite de présentation des demandes;
- prévoir de terminer ses études doctorales avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023, ou les avoir terminées dans les cinq (5) dernières années (c.-à-d. les candidates doivent avoir obtenu leur doctorat entre le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le 31 août 2023. Cette période pourrait être élargie aux six [6] dernières années si la candidate a pris un congé parental ou de maladie d'une durée d'un an);
- prévoir de s'inscrire ou être actuellement inscrite à un programme de recherche de niveau postdoctoral dans une organisation ou un établissement canadien reconnu.
- s'engager à participer à au moins deux activités en appui aux femmes et aux filles en science (p. ex. mentorat, visites de classes, présence dans les médias) pendant la période de financement (du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024);
- être disponible au cours de la semaine du 20 novembre 2023 pour la cérémonie de remise des prix pour les femmes et la science qui se tiendra à Ottawa, au Canada (les frais de déplacement seront payés par L'Oréal Canada);
- accepter de soumettre un rapport fournissant un aperçu des résultats de ses travaux de recherche à la fin de la période de financement.

Remarque :

- Les candidates ayant déjà obtenu une bourse d'excellence L'Oréal Canada pour les femmes et la science, avec le soutien de la Commission canadienne pour l'UNESCO, ne sont pas admissibles.
- Les candidates qui ont déjà obtenu ou qui détiennent actuellement le Supplément du Conseil de recherches

en sciences naturelles et en génie et de L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science ne sont pas admissibles.

- Une candidate qui détient un doctorat de premier cycle en médecine peut également être admissible. Pour être admissibles à une bourse de recherche, les candidates doivent être considérées comme des postdoctorantes par leur établissement hôte et poursuivre des activités de recherche à temps plein.

## Domaine d'études/Exigences du programme

Dans le cadre du concours de 2023, les bourses de recherche s'adressent à des chercheuses dont les travaux portent sur les sciences de la vie ainsi que sur le génie ou les sciences pures et appliquées, entre autres dans les domaines suivants :

### Sciences de la vie

- **Sciences médicales** – génétique humaine, immunologie, neuroscience, pharmacologie, toxicologie, systèmes respiratoires, systèmes cardiaques et cardiovasculaires, oncologie, hématologie, endocrinologie, médecine dentaire et chirurgie buccale, dermatologie, gastroentérologie, soins aux malades en phase critique et médecine d'urgence, anesthésiologie, chirurgie, transplantation, radiologie et imagerie médicale, obstétrique et gynécologie, pédiatrie et psychiatrie.
- **Biotechnologie de la santé** – technologies liées à la manipulation de cellules, de tissus, d'organes ou de l'organisme (procréation assistée), technologies liées au fonctionnement de l'ADN et des protéines, biomatériaux et criminalistique.
- **Sciences de la santé** – épidémiologie, maladies infectieuses, protection de l'environnement et santé publique, parasitologie, nutrition/diététique, santé au travail et toxicomanie.
- **Sciences biologiques** – biologie moléculaire, biologie cellulaire, biologie des cellules souches, microbiologie, biologie de la reproduction, génétique et hérédité, épigénétique, virologie, enzymologie, cryobiologie et chronobiologie.
- **Écologie** – agriculture, agronomie, botanique, sciences végétales, sciences vétérinaires, foresterie, pêche, biologie marine et d'eau douce, zoologie, ornithologie, entomologie, mycologie, biologie de l'évolution et paléontologie.

### Génie/sciences pures et appliquées

- **Génie** – génie agricole, génie biologique, génie biomédical, génie chimique, génie électrique, génie de l'environnement, science des matériaux et génie logiciel.
- **Mathématiques** – mathématiques pures, mathématiques appliquées et statistiques et probabilité.
- **Informatique et sciences de l'information** – informatique théorique, systèmes informatiques, applications de l'informatique et bioinformatique.
- **Physique** – astrophysique (y compris l'astrophysique et les sciences de l'espace), physique expérimentale, nanomatériaux, physique des particules, physique des plasmas, physique quantique et physique nucléaire.
- **Chimie** – chimie analytique, chimie de l'environnement, chimie inorganique, chimie des matériaux, chimie organique et chimie physique.
- **Sciences de la Terre** – météorologie, climatologie, géologie, minéralogie, géophysique et géochimie, océanographie, hydrologie, science des sols et contamination et gestion des déchets.

Remarque : Pour savoir si un sujet de recherche est compris dans les domaines ciblés, les candidates sont invitées à écrire à [loreal@univcan.ca](mailto:loreal@univcan.ca).

## Conditions/Restrictions

- Les candidates doivent mener leurs travaux sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche dans une organisation ou un établissement canadien reconnu.
- La bourse de recherche doit être utilisée lors de la prochaine année (c.-à-d. du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024).
- La bourse de recherche peut être utilisée pour payer les salaires et les frais de déplacements et de participation à des conférences. Elle ne peut être utilisée pour se procurer de l'équipement ou du matériel de laboratoire, de l'équipement informatique ou des logiciels.
- Les boursières peuvent détenir simultanément plusieurs bourses.
- Les boursières doivent remettre un compte rendu raisonnablement détaillé de leurs travaux de recherche avant le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Les modèles de rapports et les lignes directrices seront fournis aux boursières.
- L'Oréal Canada se réserve le droit de modifier ou d'annuler le parrainage de la bourse sans préavis.

## Processus de sélection

La sélection des boursières est effectuée par un comité composé de représentantes et de représentants de L'Oréal Canada, de la Commission canadienne pour l'UNESCO ainsi que d'un jury de scientifiques.

### Critères d'évaluation :

- Compétences en recherche et potentiel :
  - de l'expérience progressive en recherche qui témoigne de l'engagement de la candidate à l'égard du milieu scientifique ainsi que de son potentiel à apporter de grandes contributions à son domaine de recherche ou encore à son pays;
  - de l'expérience en matière de collaboration internationale, notamment en ce qui a trait à la recherche, est un atout.
- Projet de recherche :
  - considère des solutions à des problèmes auxquels doit faire face l'humanité au XXI<sup>e</sup> siècle;
  - contribuera au savoir dans le domaine de recherche de la candidate et pourrait faire rayonner les contributions scientifiques de Canadiennes et de Canadiens sur la scène mondiale;
  - est formulé en termes clairs;
- Proposition de recherche :
  - décrit le plan de recherche dans son ensemble, y compris les objectifs et la méthodologie;
  - détaille l'importance, la nouveauté et les retombées possibles des travaux de recherche au Canada et à l'étranger;
  - est réaliste compte tenu des contraintes de temps et de ressources;
  - démontre bien comment la formation ou les connaissances pratiques et théoriques acquises au sein de l'établissement ou de l'organisation hôte contribueront aux travaux de recherche et à la carrière de la candidate;

- Service communautaire :
  - du bénévolat ou des activités parascolaires qui démontrent un engagement à l'égard de la promotion des femmes et des filles en science;
- La qualité et la pertinence des lettres de recommandation.

Les candidates recevront une confirmation par courriel des résultats du processus de sélection en juillet 2023. **La décision du comité de sélection concernant le choix des boursières est irrévocable.**

## Processus d'acceptation

Les candidates retenues devront remplir un formulaire en ligne pour confirmer qu'elles acceptent les modalités et les conditions de la bourse de recherche. Elles devront en outre soumettre tout renseignement nécessaire au versement de la bourse, comme une preuve de l'obtention d'un grade de doctorat, leur numéro d'assurance sociale (NAS) et leurs renseignements bancaires. Les boursières sont responsables de mettre à jour leurs coordonnées ou renseignements sur le portail en ligne.

Les boursières doivent aussi savoir que, à des fins de publicité et de promotion, L'Oréal Canada divulguera entre autres leurs noms et leurs photos, de l'information concernant leurs emplois actuels et passés, y compris leurs lieux de travail et titres de poste, et leurs activités de recherche scientifique, ainsi qu'une vidéo les montrant au travail.

Les boursières seront aussi invitées à participer à une cérémonie de remise des prix qui se tiendra à Ottawa en novembre 2023. Les frais de déplacement pour la boursière et une invitée ou un invité seront payés par L'Oréal Canada. **Les boursières ne doivent pas divulguer les résultats du concours avant la cérémonie de remise des bourses.**

## Versement

- Le versement de la bourse de recherche sera effectué par Universités Canada au nom de L'Oréal Canada.
- Ce versement ne sera effectué qu'une fois que la boursière aura complété le processus en ligne d'acceptation de la bourse de recherche et qu'Universités Canada aura reçu tous les renseignements requis pour effectuer le versement.
- Universités Canada effectuera un seul versement par transfert électronique de fonds (TEF) au cours du trimestre d'automne (de septembre à décembre). **Les TEF ne peuvent être faits que dans un compte de banque canadien, et le compte doit être au nom de la boursière.**
- Universités Canada remettra aux boursières un feuillet T4A aux fins de l'impôt sur le revenu, qui indique le montant total de la bourse qui leur a été versée. Ce feuillet pourra être téléchargé à partir du portail en ligne de Partenaires en bourses d'études Canada. Les boursières seront responsables de déclarer le revenu de cette bourse comme l'exige l'Agence du revenu du Canada.

## Processus de demande

Les candidates doivent préparer et présenter leur demande par l'entremise du portail en ligne au :  
<https://portal.scholarshippartners.ca>.

Les candidates doivent savoir qu'il n'est pas nécessaire de remplir la demande en une seule séance : elles peuvent ouvrir une session sur le portail en ligne et ajouter de l'information à leur demande ou la modifier autant de fois qu'elles le souhaitent jusqu'au moment de la présenter. Les candidates peuvent aussi consulter l'état de leur demande (ébauche, présentée, retirée, etc.) sur le portail en ligne.

Dans le cadre du processus de demande, les candidates devront remplir un (1) formulaire de demande et téléverser trois (3) pièces justificatives (des précisions se trouvent dans la section « Documents justificatifs » ci-dessous). **Tous les documents doivent être présentés avant 17 h (HE) le 18 avril 2023.** Il incombe aux candidates de faire en sorte que tous les documents soient reçus à la date limite indiquée. Si ces documents ne sont pas reçus à temps ou s'ils ne répondent pas aux exigences, la demande sera jugée incomplète et ne sera pas évaluée.

Les candidates recevront un courriel lorsque leur demande aura été reçue.

## Documents justificatifs

Les documents justificatifs décrits ci-dessous doivent être joints au formulaire de demande en ligne.

### 1) Lettres de recommandation

Deux (2) lettres de recommandation doivent appuyer la demande. La première lettre doit provenir d'une professeure ou d'un professeur qui connaît la candidate et son travail. La deuxième lettre doit provenir de la directrice ou du directeur de recherche de la candidate dans l'établissement ou l'organisation où elle mènera ses travaux de recherche postdoctorale. Ces deux lettres ne doivent pas être rédigées par la même personne.

Toutes les lettres doivent saisies électroniquement et comporter la date, une signature originale ou une signature électronique valide ainsi que les coordonnées de la personne répondante. Celle-ci doit décrire dans sa lettre sa relation avec la candidate. Les lettres de recommandation doivent avoir été rédigées moins d'un (1) an avant la date limite de présentation des demandes.

Les lignes directrices pour les personnes répondantes peuvent être téléchargées à partir du portail en ligne.

### 2) Lettre d'appui

Chaque candidate doit faire parvenir une lettre d'appui de l'établissement ou de l'organisation où elle envisage de mener ses travaux de recherche. Cette lettre doit indiquer la date de début ainsi que la durée du projet, et préciser que l'établissement ou l'organisation hôte accepte de mettre à la disposition de la candidate les installations requises dans son domaine de recherche. Les lettres d'appui doivent être datées de moins d'un (1) an avant la date limite de présentation des demandes.

## À propos d'Universités Canada/Partenaires en bourses d'études Canada

Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC), une division d'Universités Canada, administre le programme de bourses de recherche au nom de L'Oréal Canada.

Le mandat d'Universités Canada est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques relatives à l'enseignement supérieur et de favoriser la collaboration entre les universités et les gouvernements, l'industrie, les collectivités et les établissements étrangers.

Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 130 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, à des organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le <https://www.univcan.ca>.

## Nous joindre

**Scholarship  
Partners Canada.  
Partenaires en bourses  
d'études Canada.**

Universités Canada/Partenaires en bourses d'études Canada  
Réf. : Bourses d'excellence L'Oréal Canada pour les femmes et la  
science, avec le soutien de la Commission canadienne pour  
l'UNESCO  
350, rue Albert, bureau 1710  
Ottawa (Ontario) K1R 1B1

Courriel : [loreal@univcan.ca](mailto:loreal@univcan.ca)  
Tél. : 1 844 567-1237 (numéro sans frais)  
Site Web : [univcan.ca](https://www.univcan.ca)

**REMARQUE : Si l'un des critères mentionnés ci-dessus n'est pas respecté, la demande sera considérée comme incomplète et ne sera pas évaluée.**